

## 1.9 La balance des paiements en 2014

En 2014, le solde de la balance des paiements a affiché un déficit de 94,3 milliards de FCFA après un excédent 247,5 milliards de FCFA enregistrés en 2013, sous l'effet d'une détérioration de la balance des transactions courantes.

### 1.9.1 La balance des transactions courantes

Le solde de la balance courante est passé de 1 133,5 milliards de FCFA en 2013 à 693,3 milliards de FCFA en 2014, soit une diminution de 38,8%. Cette évolution est liée à la fois, à une réduction du solde de la balance commerciale et à une aggravation du déficit de la balance des services.

### 1.9.2 La balance commerciale

En 2014, la balance commerciale a affiché un solde excédentaire de 2 756 milliards de FCFA, en diminution de 14,8% par rapport à 2013 (3 233,9 milliards). Cette variation est le résultat de l'alourdissement de la facture des commandes de biens importés (+5,8%), combinée avec la diminution de 7,6% des exportations en valeur, dans un contexte marqué par un repli des ventes de pétrole brut (- 9,5%).

### 1.9.3 La balance des services

Le déficit de ce compte s'est creusé davantage en 2014, atteignant -945,1 milliards de FCFA contre -888,3 milliards de FCFA précédemment. Cette évolution est liée à la détérioration de la quasi-totalité des postes de cette composante.

### 1.9.4 La balance des revenus et des capitaux

- Le solde de la balance des revenus s'est amélioré de 9,4% par rapport à 2013, suite à une diminution de 7,0% des revenus de capital versés à l'étranger ;
- En 2014, le solde de la balance des capitaux s'est amélioré, passant de -348,9 milliards de F.CFA en 2013 à -338,6 milliards de F.CFA, en rapport avec la diminution du solde du compte financier (autres investissements) ;

- Après une légère reprise en 2013, les flux entrants d'Investissements Directs Etrangers (IDE) ont subi une légère baisse en 2014 (près de 4%) suite aux rapatriements des capitaux par certaines sociétés, notamment celles du secteur pétrolier.

## 1.9.5 La balance globale

En définitive, la balance des paiements consolidée affiche un solde déficitaire de 94,3 milliards de F.CFA en 2014, contre un excédent de 247,5 milliards en 2013. Le financement de 2014 a été assuré par la diminution des avoirs officiels d'un montant équivalent.

## 1.10 La monnaie et le crédit

### 1.10.1 La situation monétaire

Au 31 décembre 2014, la situation monétaire large s'est caractérisée par :

- une baisse de la masse monétaire ;
- un raffermissement du crédit intérieur ;
- une dépréciation des avoirs extérieurs nets ;
- une dégradation de la Position Nette du Gouvernement ;
- un assouplissement de la politique monétaire.

**Tableau n°3 : Situation monétaire large**

Année	déc-11	déc-12	déc-13	déc-14
	(en milliards de Fcfa)			
<b>Avoirs extérieurs nets</b>	<b>1 006,9</b>	<b>1 100,6</b>	<b>1 420,1</b>	<b>1 303,8</b>
Banque centrale	984	1 064	1 315,9	1 221,6
Banques commerciales	22,9	36,6	104,2	82,2
<b>Avoirs intérieurs nets</b>	<b>935,6</b>	<b>1 204,4</b>	<b>1 112,6</b>	<b>1 073,6</b>
<b>Crédits intérieurs nets</b>	<b>998,1</b>	<b>1 227,7</b>	<b>1 132,6</b>	<b>1 162,8</b>
Créances nettes sur l'Etat	76,1	50,7	-346,2	-228,3
Position Nette du Gouvernement (PNG)	103,3	79,4	-217,9	-203,3
Créances nettes sur les organismes Publics	-27,2	-28,7	-128,3	-25,0
Crédits à l'économie	922	1 177	1 478,8	1 391,1
Autres postes nets	-62,5	-23,3	-20,0	-89,2
<b>Monnaie au sens large</b>	<b>1 828,3</b>	<b>2 107,1</b>	<b>2 280,0</b>	<b>2 226,2</b>
Circulation fiduciaire	291,3	293,9	384,7	357,3
Dépôts	1 537	1 813,2	1 895,3	1 868,9
<i>Quasi-monnaie</i>	<i>563,4</i>	<i>801,3</i>	<i>739,7</i>	<i>817,4</i>
<b>Ressources extra-monétaires</b>	<b>155,8</b>	<b>221,2</b>	<b>272,8</b>	<b>240,5</b>

Année	déc-11	déc-12	déc-13	déc-14
	(variation en %)			
<b>Monnaie au sens large</b>	<b>30,4%</b>	<b>15,2%</b>	<b>6,5%</b>	<b>-2,4%</b>
Circulation fiduciaire	31,7%	0,9%	18,4%	-7,1%
Dépôts	30,2%	18,0%	4,5%	-1,4%
<b>Avoirs extérieurs nets</b>	<b>12,4%</b>	<b>9,3%</b>	<b>29,0%</b>	<b>-8,2%</b>
<b>Avoirs intérieurs nets</b>	<b>51,6%</b>	<b>28,7%</b>	<b>-10,7%</b>	<b>-3,5%</b>
Crédits intérieurs nets	40,9%	23,0%	-10,7%	2,7%
Créances nettes sur l'Etat	26,3%	-33,4%	-	-34,1%
Crédits à l'économie	42,4%	27,7%	25,6%	-5,9%

Source : BEAC

### 1.10.2 La masse monétaire (M2)

Elle a diminué de 2,4% à 2 226,2 milliards FCFA en décembre 2014, corrélativement à la contraction des avoirs extérieurs nets (-8,2%). Au niveau de ses composantes, on note un repli de la circulation fiduciaire (-7,1%) et des dépôts collectés (-1,4%).

#### La quasi-monnaie

En décembre 2014, la quasi-monnaie a augmenté de 10,5% à 817,4 milliards de FCFA, en liaison avec l'amélioration de l'épargne des agents économiques.

#### Les ressources extra-monétaires

Elles ont reculé de 11,8% à 240,5 milliards de FCFA en décembre 2014, suite à la dégradation des Autres Postes Nets (passant de -20 milliards en décembre 2013 à -89,2 milliards de FCFA un an plus tard).

### 1.10.3 Les contreparties des ressources du système monétaire

En glissement annuel, les contreparties des ressources monétaires ont régressé de 3,4% à 2 466,6 milliards de FCFA en décembre 2014, consécutivement à la dépréciation des réserves de changes (-8,2%).

#### Les avoirs extérieurs nets

Les Avoirs Extérieurs Nets du système bancaire se sont contractés de 8,2% à 1 303,8 milliards de FCFA. Cette évolution est imputable à la baisse concomitante des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale (-7,2% à 1 221,6 milliards de FCFA en décembre 2014) et des banques primaires (-21,1% à 82,2 milliards en décembre 2014).

## Le crédit intérieur

A fin décembre 2014, le crédit intérieur s'est consolidé de 2,7% à 1 162,8 milliards de FCFA, suite à l'évolution des créances nettes sur l'Etat (passant de -346,2 milliards de FCFA en décembre 2013 à -228,3 milliards de FCFA un an plus tard).

### Les créances nettes sur l'Etat

La situation nette créditrice de l'Etat envers le système bancaire s'est établie à -228,3 milliards de FCFA en décembre 2014 contre -346,2 milliards de FCFA un an plus tôt traduisant ainsi une augmentation de la dette intérieure de l'Etat.

Par conséquent, la Position Nette du Gouvernement (PNG) s'est dégradée (passant de -217,9 milliards de FCFA en décembre 2013 à -203,3 milliards de FCFA en décembre 2014).

### Les créances sur l'économie

Elles ont baissé de 5,9% à 1 391,1 milliards de FCFA en décembre 2014, en raison de la baisse des concours octroyés au secteur privé non financier, représentant 91,4% des crédits bancaires.

## 1.11 La politique monétaire

A fin décembre 2014, la politique monétaire de la BEAC a été marquée par la baisse du TIAO (Taux d'Intérêt des Appels d'Offres), la reconduction de l'objectif de refinancement, la stabilité des autres taux directeurs et de la politique des réserves obligatoires.

### 1.11.1 Le refinancement bancaire

La situation du marché interbancaire est caractérisée par un excès de liquidité depuis plusieurs années. Ainsi, l'Institut d'Emission a maintenu l'objectif de refinancement de 2 milliards de FCFA.

### 1.11.2 La politique des taux d'intérêt

Au plan sous-régional, sous l'effet de la chute des cours du pétrole brut, les prévisions actualisées pour l'année 2014 font état d'une croissance réelle de 4,9%, d'une dégradation des soldes budgétaires, base engagements (hors dons) et courant, respectivement à -2,8% du PIB et -

11,1% du PIB et du maintien des tensions inflationnistes à 3,7%. Dans le même temps le taux de couverture extérieure de la monnaie reviendrait à 95,7%.

Le Comité de Politique Monétaire a fixé les principaux taux d'intervention ainsi qu'il suit :

- Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO) : 2,95% ;
- Taux des Prises en Pension : 5,75% ;
- Taux Crédeur Minimum : 3,25%.

De même, les taux d'intérêt sur les placements ont été fixés comme suit :

- Placements à 7 jours : 0,60% ;
- Placements à 28 jours : 0,60%+1/16 de point ;
- Placements à 84 jours : 0,60%+2/16 de point.

### 1.11.3 La politique des réserves obligatoires

Les coefficients applicables sur les Dépôts à Terme (DAT), sur les Dépôts à Vue (DAV) et le taux de rémunération des réserves obligatoires sont restés identiques et se présentent comme suit :

- Coefficients applicables sur les Dépôts à Vue (DAV) : 11,75% ;
- Coefficients applicables sur les Dépôts à Terme (DAT) : 9,25% ;
- Taux de rémunération des réserves obligatoires : 0,05%.

## 1.12 La situation de l'exécution des finances publiques

### 1.12.1 Le solde d'exécution

A fin décembre 2014, les ressources budgétaires recouvrées s'élèvent à 2 359,2 milliards de F.CFA, contre un niveau total de dépenses (hors prêts, avances et dépôts) de 2282,5 milliards de F.CFA. Ainsi, le solde d'exécution présente un excédent de 76,7 milliards de F.CFA.

## 1.12.2 L'exécution des ressources budgétaires

**Tableau n°4 : Exécution des recettes budgétaires et des ressources d'emprunt au 31 décembre 2014**  
(Estimation de clôture)

NATURES DE RECETTES (hors comptes spéciaux) (en milliards de F.CFA)	LFR 2014	Exécution au 31/12/2014	Taux d'exécution
<b>Recettes pétrolières</b>	<b>1 321,9</b>	<b>800,0</b>	<b>60,5%</b>
Impôts sur les sociétés	203,7	151,4	74,3%
Redevance (RMP)	357,5	310,5	86,8%
Contrat de partage (CEPP)	703,9	318,1	45,2%
<i>dont recettes affectées à SOGARA</i>	<i>114,5</i>	<i>89,6</i>	<i>78,2%</i>
Autres	56,8	20,0	35,2%
<b>Recettes hors pétrole</b>	<b>1 312,7</b>	<b>1 265,9</b>	<b>96,4%</b>
Impôts et taxes directs	510,5	546,6	107,1%
Impôts et taxes indirects	787,1	645,6	82,0%
<i>Recettes douanières</i>	<i>425,6</i>	<i>359,9</i>	<i>84,6%</i>
<i>TVA</i>	<i>290,9</i>	<i>216,6</i>	<i>74,4%</i>
Autres recettes hors pétrole	15,1	73,6	486,6%
<b>Total des recettes hors emprunts</b>	<b>2 634,6</b>	<b>2 065,9</b>	<b>78,4%</b>
<b>Total ressources d'emprunts</b>	<b>320,0</b>	<b>293,3</b>	<b>91,7%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 954,6</b>	<b>2 359,2</b>	<b>79,8%</b>

Sources : DGBFIP, DGCPT, DGI, DGD, DGDDI

Le niveau des ressources budgétaires, hors emprunts, mobilisées à fin décembre 2014, atteint 2 065,9 milliards de F.CFA, sur une prévision de 2 634,6 milliards de F.CFA, soit un taux de réalisation de 78,4%. Ces ressources se composent des recettes pétrolières et des recettes hors pétrole.

### Recettes pétrolières

Les recettes pétrolières ont été exécutées à hauteur de 60,5%. Ce taux de recouvrement est consécutif à l'amorce de la chute des prix du pétrole dès le mois de juin 2014, qui a contrarié la bonne tenue des recettes pétrolières observée avant cette période. De même, la poursuite du déclin des champs vieillissants, la baisse du taux de change du dollar américain et les perturbations enregistrées dans le secteur expliquent ce niveau de réalisation des recettes pétrolières.

Ainsi, les recettes pétrolières ont été recouvrées à hauteur de 800 milliards de F.CFA. Elles se répartissent ainsi qu'il suit :

- impôts sur les sociétés : 151,4 milliards de F.CFA ;
- redevance (RMP) : 310,5 milliards de F.CFA ;
- contrat de partage : 318,1 milliards de F.CFA, dont 89,6 milliards de F.CFA de recettes affectées à SOGARA ;
- autres recettes pétrolières : 20 milliards de F.CFA.

### Recettes hors pétrole

Les recettes hors pétrole affichent un niveau de recouvrement de 96,4% à 1 265,9 milliards de F.CFA, contre une prévision de 1 312,7 milliards de F.CFA. Ces recettes se décomposent en impôts et taxes directs, impôts et taxes indirects et autres recettes hors pétrole.

Avec un taux de recouvrement de 107,1% par rapport à la prévision initiale, les impôts et taxes directs ont été exécutés à hauteur de 546,6 milliards de F.CFA, contre une prévision de 510,5 milliards de F.CFA. Cette performance est imputable à la bonne exécution de l'impôt sur les sociétés et des efforts de recouvrement des services fiscaux.

Les *impôts et taxes indirects* enregistrent un taux de recouvrement de 82% à 645,6 milliards de F.CFA. Les *recettes douanières* atteignent 359,9 milliards de F.CFA, soit un taux de recouvrement de 84,6%. La taxe sur la valeur ajoutée est recouvrée à hauteur de 216,6 milliards de F.CFA. Le fort taux de mobilisation des *autres recettes hors pétrole*, au-delà de la prévision, est le résultat des contrôles exercés en clôture d'exercice.

### Les ressources d'emprunts

Les tirages cumulés sur financements extérieurs et intérieurs à fin décembre 2014 s'élèvent à 293,3 milliards de F.CFA. Par rapport à fin 2013, le niveau des tirages hors Eurobond enregistre une baisse de 27,9%.

Les tirages sur financements extérieurs (FINEX) se chiffrent à 256,3 milliards de F.CFA. Ils ont été effectués à hauteur de 96,4%.

Quant aux décaissements, ils sont de 37,1 milliards de F.CFA. Ils sont constitués des Obligations du Trésor Assimilables (OTA), levées sur le marché financier régional des titres publics à souscription libre, organisé par la BEAC. Ils ont été mobilisés à 74,1% par rapport à la prévision de la LFR 2014.

Dans l'ensemble, les tirages sur FINEX représentent 91,7% du montant prévu dans la LFR 2014.

### 1.12.3 L'exécution des dépenses budgétaires

Globalement les dépenses budgétaires (hors prêts, avances et dépôts) exécutées à fin décembre 2014, s'établissent à 2 282,5 milliards de F.CFA, soit 89,6% par rapport à la prévision, arrêtée à 2 546,1 milliards de F.CFA dans la loi de finances rectificative 2014.

Ce niveau de dépenses intègre 1 937,5 milliards de F.CFA de dépenses hors dette et 256,3 milliards de F.CFA de tirages sur les projets d'investissement cofinancés.

**Tableau n°5 : Exécution des dépenses budgétaires au 31 décembre 2014**  
(Estimation de clôture)

NATURES DE DEPENSES (en milliards de F.CFA)	LFR 2014	Exécution au 31/12/2014	Taux d'exécution (%)
<b>SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE</b>	594,2	345,0	58,1%
Dette extérieure	356,8	257,5	72,7%
Dette intérieure	237,4	87,4	36,8%
<i>DGD</i>	188,9	42,9	22,7%
<i>Autres dettes</i>	48,5	44,5	91,9%
<b>FONCTIONNEMENT</b>	1 324,8	1 324,0	99,9%
Traitements et salaires	713,0	714,6	100,2%
<i>Solde permanente</i>	540,5	544,2	100,7%
<i>MONP</i>	70,5	66,3	94,0%
<i>PIP</i>	102,0	104,1	102,1%
Biens et services	266,7	265,0	99,4%
Transferts et Interventions	345,1	344,4	99,8%
<i>dont SOGARA</i>	114,5	89,6	78,3%
<i>FER</i>	20,5	8,8	42,9%
<b>INVESTISSEMENT</b>	627,1	613,5	97,8%
<i>dont prêts-projets</i>	270,0	256,3	94,9%
<b>TOTAL DEPENSES HORS DETTES</b>	1 951,9	1 937,5	99,3%
<b>TOTAL GENERAL (Hors prêts, avances et dépôts)</b>	2 546,1	2 282,5	89,6%

#### Dépenses hors dette

L'exécution des dépenses hors dette s'élève à 1 937,5 milliards de F.CFA, soit 99,3% des prévisions de la loi de finances rectificative, arrêtées à 1 951,9 milliards de F.CFA. Cette exécution se présente comme suit :



## Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement comprennent la solde permanente, la main d'œuvre non permanente, les biens et services ainsi que les transferts et interventions.

Prévues à 1 324,8 milliards de F.CFA, les dépenses de fonctionnement, y compris la Prime d'Incitation à la Performance (PIP), ont été exécutées à 1 324 milliards de F.CFA, soit 99,9% de la dotation. Les dépenses de fonctionnement ont été contenues dans les limites de l'autorisation parlementaire.

Ces dépenses se déclinent ainsi qu'il suit :

- *Solde permanente* : 544,2 milliards de F.CFA sur l'autorisation Parlementaire sur une dotation de 540,5 milliards de F.CFA, soit un taux d'exécution de 100,7%. La dépense de solde comprend la solde des fonctionnaires et contractuels de l'Etat, la solde occasionnelle des agents en attente d'intégration, celle des gardiens du trésor, des moniteurs et infirmiers locaux ;
- *Main d'œuvre non permanente* : 66,3 milliards de F.CFA sur une enveloppe de 70,5 milliards de F.CFA, le taux d'exécution s'établissant à 94% ;
- *PIP* : 104,1 milliards de F.CFA, exécutée en léger dépassement par rapport à la prévision budgétaire ;
- *Biens et services* : 265 milliards de F.CFA sur une inscription de 266,7 milliards de F.CFA, représentant un taux d'exécution de 99,4% ;
- *Transferts et interventions* : 344,4 milliards de F.CFA sur une prévision de 345,1 milliards de F.CFA. Ce niveau intègre les subventions accordées à SOGARA, d'un montant de 89,6 milliards de F.CFA et au Fonds Routier, à hauteur de 8,8 milliards de F.CFA.

## Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se décomposent en dépenses de développement et en dépenses d'équipement. Elles sont exécutées à fin décembre 2014 à 613,5 milliards de F.CFA pour une prévision de 627,1 milliards de F.CFA, soit un taux d'exécution de 97,8% et se décomposent en :

- dépenses de développement : 578,3 milliards de F.CFA ;
- dépenses d'équipement : 35,2 milliards de F.CFA.

Les tirages sur financements des projets de développement atteignent un niveau de 256,3 milliards de F.CFA, sur une prévision de 270 milliards de F.CFA, soit un taux d'exécution de 94,9%.

Les projets concernés par ces tirages sont notamment :

- le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS), le Projet de Développement Agricole et Rural, la réhabilitation de la route Ndjolé-Médoumane, l'assainissement de la ville de Port-Gentil et la reconstruction du Pont d'OLOUMI (36,481 milliards de F.CFA) financés par l'Agence Française de Développement (AFD) ;
- la Route Port-Gentil/Omboué/Booué et le Transport réseau électrique (50,677 milliards de F.CFA) financés par Eximbank Of China ;
- le CHU Mère et Enfant (49,480 milliards de F.CFA) financé par Unicredit ;
- l'Axe routier PK12-Bifoun (14,056 milliards de F.CFA) financé par Deutsche bank ;
- l'Appui au secteur pêche et le Programme Routier phase 1 (29,957 milliards de F.CFA) financés par la BAD ;
- l'Aménagement des bassins versants (17,716 milliards de F.CFA) financé par la BDEAC ;
- les Infrastructures Routières (57,836 milliards de F.CFA) financés par la Banque Islamique de Développement (BID) pour les axes routiers « Lalara -Koumameyong-Ovan-Makokou » et « Akiéni-Okondja ».

## La dette publique

Les remboursements effectués au titre du service de la dette publique au 31 décembre 2014 se chiffrent à 345 milliards de F.CFA, dont 257,5 milliards de F.CFA au titre de la dette extérieure et 87,4 milliards de F.CFA pour la dette intérieure.

A fin décembre 2014, le service réalisé sur la dette publique totale se chiffre à 345 milliards de F.CFA, dont 257,5 milliards au titre de la dette extérieure et 87,4 milliards au titre de la dette intérieure.

Le service de la dette extérieure est composé de 165,8 milliards de F.CFA de principal et 91,7 milliards de F.CFA d'intérêts. Le service de la dette intérieure s'élève à 87,4 milliards de F.CFA. Il comprend la dette DGD (42,9 milliards de F.CFA), la dette Trésor (14,1 milliards) et la dette DGBFIP (30,4 milliards de F.CFA).

Comparativement à la prévision de la loi de finances rectificatives 2014, le service réalisé, cumulé à fin décembre 2014, enregistre une baisse significative de 240,7 milliards de F.CFA. Les règlements de la dette publique ont été affectés par des contreperformances liées à :

- la non prise en compte des engagements de trésorerie au titre de l'alimentation du compte séquestre, à la baisse du niveau général des taux d'intérêts variables et à la baisse du niveau des engagements au titre des crédits fournisseurs non assurés, pour ce qui est de la dette extérieure ;
- la non prise en compte de 44 milliards de F.CFA de remboursement de BTA, à la charge du Trésor et par le faible niveau de consommation des engagements provisionnés au titre de la reprise des passifs de certaines entités publiques, notamment le Centre Hospitalier de Libreville, l'Education Nationale, la Caisse Nationale de Garantie Sociale et la SIFRIGAB, pour ce qui est de la dette intérieure.

DEUXIEME PARTIE :

PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET POLITIQUE DU  
GOUVERNEMENT

# PERSPECTIVES ECONOMIQUES

En 2015, l'économie gabonaise devrait s'améliorer en liaison avec la bonne tenue des activités du secteur hors-pétrole. La reprise de la demande internationale de produits miniers et de bois sciés contribuerait à cette embellie, malgré la chute de moitié du prix du baril de pétrole gabonais (par rapport à la loi de finances initiale).

Par ailleurs, l'activité nationale serait soutenue par la poursuite de la mise en œuvre du Plan Stratégique Gabon Emergent au travers de l'exécution du Schéma Directeur National des Infrastructures (SDNI), de la Stratégie Nationale d'Industrialisation (SNI) et de la Stratégie d'Investissement Humain (Pacte Social).

## 1.13 Les principales hypothèses

En 2015, la production pétrolière poursuivrait une tendance baissière. Elle passerait de 10,3 millions de tonnes à 10,01 millions de tonnes, soit une diminution de 2,3% par rapport à la LFI.

Du point de vue de la demande internationale, la forte présence du pétrole de schiste nord-américain pourrait entretenir un déséquilibre entre l'offre et la demande sur le marché du pétrole. En conséquence, le prix du baril de Brent reculerait de moitié par rapport à la loi de finances initiale, en dépit d'une probable hausse du taux de change dollar/F.CFA.

Dans le même temps, les exportations de manganèse régresseraient de 8,9% pour se situer à 4,2 millions de tonnes contre 4,6 millions de tonnes prévues dans la loi de finances initiale, du fait de la baisse de la production de Comilog et de la mine de Franceville. Le prix de la tonne de manganèse se stabiliserait à 229,2 USD.

**Tableau n°6: Hypothèses du cadrage macroéconomique**

(en milliards de FCFA)

	2014	2015		
	Réalisations	LFI	LFR	PLFR/LFI
Production pétrolière (en milliers de tonnes)	11	10,3	10	-2,3%
Prix du baril du pétrole gabonais (en \$US)	95,6	80	40	-50%
Taux de change du dollar US (en FCFA)	494,4	490	530	8,2%
Exportations de manganèse (en milliers de tonnes)	3 851,2	4 610	4 200	-8,9%
Prix de vente de manganèse (\$US/tonne)	223,6	229,2	229,2	0,0%
L'Or (tonne)	1,1	1,2	1,2	0,0%
Prix de vente de l'or (\$US l'once)	1 266	1 350	1 240	-8,1%

Source : DGEPPF

## 1.14 Les résultats de la projection

### 1.14.1 L'équilibre des biens et services

Le taux de croissance du PIB s'établirait à 4,8% contre une prévision initiale de 5,7%. L'activité Hors-Pétrole progresserait de 6,7% contre 7,7% initialement prévue. Dans le secteur Pétrole, elle serait de -8,8% contre -6,0% par rapport à la LFI.

**Tableau n° 7 : Évolution du taux de croissance du PIB**

En %	2014	LFI 2015	PLFR 2015
PIB total	4,3	5,7	4,8
Pétrole	-0,3	-6,0	-8,8
Hors pétrole	5,0	7,7	6,7

Source : DGEPPF

L'analyse sectorielle révélerait une tendance baissière dans les trois secteurs d'activité, respectivement de 1,8 point, de 1,7 point et de 2,0 points.

En effet, les activités du secteur primaire connaîtraient une baisse de 2,8%. Ce recul s'expliquerait principalement par la contraction de la production pétrolière (-8,8%) et de l'activité des cultures de rente (-1,5%), nonobstant l'accroissement de l'activité dans les branches exploitation forestière (+12,5%), agriculture vivrière (+9,7%) et minière (+3,1%).

Les bonnes performances dans le secteur secondaire (+6,5%) proviendraient de la quasi-totalité des branches. Les industries du bois (+15,2%) et les activités d'eau et d'électricité (+8,9%) ainsi que le BTP (+5,7%) expliqueraient cette croissance.

Quant au secteur tertiaire, il progresserait de 6,6%, tiré par la totalité de ces branches. Ces progrès découleraient principalement des résultats obtenus par les branches services bancaires et assurances (+8,7%), transports et télécommunications (+8,1%) ainsi que les services (+5,0%).

En ce qui concerne la demande intérieure, elle serait en hausse de 6,0%, en raison de l'accroissement de l'investissement privé (+13,8%) et de la consommation privée (+7,2%), malgré une légère baisse de la consommation publique (-4,9%). Parallèlement, les importations seraient en légère hausse (+1,3%) et les exportations reculeraient de 2,3% par rapport à 2014.

## 1.14.2 Les comptes des agents

### Les entreprises

Les performances productives des entreprises augmenteraient de 7,3%. Cette évolution résulterait de la forte valorisation de l'activité des services et du commerce. Par ailleurs, malgré le relèvement des consommations intermédiaires (5,6%) en rapport avec l'accroissement du volume d'activité du secteur non pétrolier, la valeur ajoutée des entreprises devrait s'améliorer de 4,2%.

### Les ménages

Le revenu disponible des ménages augmenterait de 9,2% en raison de l'accroissement de la masse salariale lié à la vigueur de l'activité économique d'une part, et aux glissements catégoriels et nouveaux recrutements dans le secteur public, d'autre part. Dans ces conditions et en considérant un taux d'inflation estimé à 2,1%, la consommation nominale des ménages devrait progresser de 9,5%.

### Les administrations

Les opérations financières de l'Etat devraient afficher un solde primaire déficitaire, favorisé par la baisse des recettes pétrolières et le maintien d'un certain niveau d'investissement. Cette situation traduit la volonté du Gouvernement de poursuivre sa politique de progrès économique et social, tout en veillant à la viabilité et à la soutenabilité budgétaire.

### Le reste du monde

La baisse de la production pétrolière et celle des produits de rente se traduiraient par un repli des exportations gabonaises qui baisseraient en valeur de 32,5%, dont 38,5% dans le secteur hors pétrole. Cette évolution défavorable des exportations, induirait une dégradation du solde excédentaire des biens et services non facteurs.

# POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

Malgré le repli des ressources résultant de la chute du prix du baril de pétrole et de la persistance des contreperformances enregistrées dans la collecte des recettes fiscales, l'objectif du Gouvernement sera de maintenir les efforts d'investissements dans les projets structurants et sur le plan social et maintenir la viabilité des finances publiques.

Dans cette optique, tout en réitérant les mesures prioritaires et majeures annoncées dans le rapport économique, social et financier accompagnant la loi n°022/2014 du 19 janvier 2015 déterminant les ressources et les charges de l'Etat pour l'année 2015, le projet de budget rectifié met l'accent sur :

- le renforcement des investissements liés au développement des infrastructures de transports, énergétiques et hydrauliques ;
- la poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie nationale d'investissement humain baptisée "Pacte social", en maintenant notamment les efforts déployés sur les activités génératrices de revenus assurées par le Fonds National d'Aide Sociale (FNAS) et par la mise en place d'un partenariat public-privé (PPP) dans le cadre du projet dénommé "Gabonaise de Réalisations Agricoles des Initiatives des Nationaux Engagés" (GRAINE) ;
- la rationalisation des dépenses publiques et l'amélioration du rendement de l'impôt à travers notamment l'élargissement de la base fiscale ;
- la mise en place effective du fonds de stabilisation des ressources issues de l'industrie extractive.

## 1.15 La politique économique

En matière de politique économique, l'objectif du Gouvernement est de maintenir la dynamique de croissance impulsée depuis 2010 afin de réduire le chômage, la pauvreté et la précarité.

Un accent particulier sera mis sur le renforcement des actions visant la sécurisation des recettes fiscales, le développement des infrastructures structurantes et l'amélioration du climat des affaires, tout en poursuivant les efforts entrepris dans les secteurs productif et sociaux.



- **La pêche**

Sur la période 2015-2016, le Gouvernement veillera, sur la base du modèle du partenariat établi avec le groupe mauricien IBL, à encourager le développement de cette activité en vue d'en faire un des principaux secteurs d'activité exportateurs, créateur de richesses et d'emplois.

- **Le bois**

Le Gouvernement accompagnera la création des Domaines Industriels du Bois telle que prévue à Lastourville et Mitzic afin de favoriser la réalisation de la première transformation au plus près des zones d'exploitation.

### 1.15.3 L'amélioration du climat des affaires

Afin d'accélérer les efforts de modernisation de l'environnement économique national, le Gouvernement s'attellera à rendre opérationnelle l'Agence Nationale de Promotion des Investissements (ANPI). Cette entité reprend les attributions du Centre de Développement des Entreprises (CDE), de Promogabon et celles de l'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations (APIEX).

Pour donner une attractivité suffisante en vue d'accélérer le processus de diversification et générer le développement des PME-PMI, le gouvernement s'emploiera à améliorer l'environnement institutionnel et réglementaire sur les axes suivants :

- l'amélioration du cadre réglementaire par la simplification et la facilitation des procédures administratives ;
- la réduction du capital minimum et du nombre de procédures lors de la création d'entreprise ;
- la réduction des délais et des coûts pour les opérations de raccordement à l'électricité moyenne ;
- l'amélioration du dialogue public-privé à travers la mise en place d'un cadre de concertation permanente entre l'administration et les autres agents économiques.

Certaines faiblesses institutionnelles, notamment au niveau de l'exécution des contrats, devraient conduire à favoriser l'émergence de mécanismes locaux de conciliation, de médiation et d'arbitrage, qui sont un moyen de pallier les lenteurs et les insatisfactions liées aux décisions du

système judiciaire et leurs difficultés d'application. Sur ce plan, le Gouvernement accompagnera la mise en place effective de la Chambre d'Arbitrage au niveau de la Chambre de Commerce.

Un accent particulier sera mis sur la baisse du coût d'approche à travers la révision de la structure des coûts portuaires.

L'action de développement des PME-PMI se traduira par le démarrage effectif des activités de la bourse de sous-traitance et du centre de gestion agréée.

#### 1.15.4 Les infrastructures

Pour soutenir la politique de diversification de l'économie et améliorer la compétitivité des entreprises, le Gouvernement poursuivra le développement des infrastructures avec la mise en œuvre, depuis 2011, du Plan Directeur National des Infrastructures (PDNI).

Dans la poursuite de ce choix stratégique, le Gouvernement s'engage à réaliser l'ensemble des chantiers prioritaires, notamment dans les domaines des *routes* (226,7 milliards F.CFA), de *l'énergie et des ressources hydrauliques* (85,2 milliards F.CFA) ainsi que dans celui de *l'assainissement* (18,8 milliards F.CFA). Le détail de ces montants est contenu dans l'annexe explicative des projets d'investissement.

Dans les **infrastructures aéroportuaires**, le Gouvernement veillera à la finalisation des travaux d'extension et de modernisation de l'Aéroport International de Port-Gentil qui permettra de créer une nouvelle porte d'entrée du pays par voie aérienne.

S'agissant des **infrastructures ferroviaires**, le Gouvernement veillera à la réalisation d'un plan 2015-2022 de réhabilitation de la voie et du matériel roulant.

Concernant les **infrastructures portuaires**, des efforts de mise à niveau du Port d'Owendo seront accentués à travers la construction du nouveau quai minéralier, le rallongement du quai actuel et la construction de nouveaux terminaux à conteneurs.

En vue d'augmenter **l'offre énergétique et d'adduction d'eau**, le Gouvernement s'engage à :

- renforcer les capacités énergétiques ;
- finaliser les travaux de renforcement des conduites d'eau entre Ntoum et Libreville ;
- construire l'usine de traitement d'eau de Ntoum 7 ;